LE BESSARDOU

Bulletin municipal 2024 – n°4









Mot du Maire

Chers Bessardoux,

Vivante a été l'année 2023 ; vivant a également été notre village, comme vous pourrez le découvrir dans les articles que je vous invite à lire et qui relatent les nombreux évènements, réalisations, manifestations et projets qui ont jalonné ces derniers mois.

Notre commune bouge, se modernise, s'anime, se peuple. Tout cela nous a permis d'inverser la tendance de la courbe de la population en seulement trois ans.

Il est important pour les communes de l'Artense de bien s'entendre, de se soutenir voire de s'unir pour faire un territoire fort et soudé. À Labessette comme dans toutes les communes de France, les dotations de l'état diminuent. Votre conseil municipal travaille dur et à l'unisson pour innover, chercher de nouvelles pistes et pour continuer de faire rayonner notre agréable village sans augmenter la part communale des impôts. Un grand merci aux élus, et à tous ceux qui, avec passion, donnent de leur temps pour le bien de tous.

Madame FONTAINE Nathalie a commencé le recensement de la commune. Le dernier avait eu lieu il y a 6 ans. Ce n'est pas anodin mais, au contraire important de répondre pour savoir où nous en sommes exactement.

La mise en place d'un site internet de la commune est une évolution attendue de beaucoup d'habitants. La fibre également, nous devrions être raccordés en 2025.

Pour conclure, une citation de Victor HUGO à méditer :

« Étouffez toutes les haines, éloignez tous les ressentiments, soyez unis, vous serez invincibles.
Serrons nous tous autour de la république……..
C'est par la fraternité qu'on sauve la liberté »

Meilleurs vœux pour 2024 à tous.

Christian VINAGRE-ROCCA
Maire de LABESSETTE

Le Conseil Municipal

Le Maire : Christian Vinagre-Rocca

1ère adjointe : Gaëlle Chalaphy

Conseillers : Patricia Aubert — Eric Juillard — Didier Rigodiat — Pascale Sarlième

Les Agents Municipaux

Service administratif :
Nathalie Fontaine qui nous a rejoint depuis le 03 mars 2023. Nous lui souhaitons la bienvenue et une pleine réussite dans ses nouvelles fonctions

Service technique : Philippe Cheneau



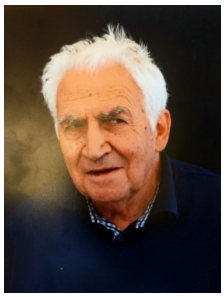
Etat civil



Ils nous ont quittés en 2023

Marie Thérèse Boyer
Joël Picard
Franck Wieprecht
Suzanne Juillard (Gravière)
Solange Martin (Bousset)

Joël Picard, ancien maire de Labessette



Joël Picard était né au bord de la vallée de la Dordogne le 16 Décembre 1944 à Port Dieu.

Fils de Marthe et Blaise Picard, il a grandi dans ce village jusqu'à la mise en eau du barrage de Bort les Orgues. Puis, par obligation, Joël et sa famille sont venus s'installer dans le bourg de Labessette dans la propriété familiale au début des années 50.
En 1964, il partit au service militaire dans l'est de la France en Moselle en ayant déjà rencontré à l'époque celle qui deviendrait son épouse et la mère de ses enfants.
A son retour, Joël fait une formation en cuisine qui lui a permis de mieux cerner les métiers de l'hôtellerie restauration.
Il épouse Colette en Octobre 1966 à La Bourboule et de leur union naîtra Sabine et David.

Joël cumulait plusieurs activités professionnelles entre l'hôtel- restaurant à La Bourboule avec Colette lors des saisons estivales pendant plus de 35 ans, et le commerce de bestiaux durant toute l'année.
Il aura aussi l'immense bonheur de devenir papy à trois reprises avec Tiffany, Célia, Erine ses trois petites filles adorées.
En 1983, il restaura le Bar-tabac "La Fourniale" sur notre commune, un lieu de retrouvailles et de partages pour tous. Cette même année, il est élu maire de Labessette succédant ainsi à son père lui même maire durant les trente dernières années. Il resta maire de notre commune jusqu'en 2020.
La maladie progressant rapidement, il rejoindra l' Ephad de Ydes à l'automne 2020 où il resta jusqu'à son décès laissant ses proches dans la peine. Nous avons aussi une pensée pour Colette son épouse, disparue subitement en janvier 2021.

Le décès de Joël Picard, c'est une page de l'histoire qui se tourne .
L'histoire d'un homme qui a toujours fait corps avec sa commune. Sa connaissance de la commune, de son histoire mais aussi du territoire par son activité de maquignon, lui ont permis d'avoir une forme de connivence avec les habitants qui se traduisait par une empathie naturelle et une facilité à aller vers les autres.
D'autres part, il était de ces hommes qui savait prendre des engagements et les respecter. Il s'est beaucoup investi et a contribué à la mise en œuvre de très nombreux chantiers permettant le rayonnement de la commune pendant ses six mandats.
C'était un homme aussi festif; il participait à l'organisation des fêtes du 15 Août et prenait plaisir lors de la fête du club nautique. Il aimait aussi la chasse pour ces moments de convivialité et de partage avec les chasseurs de la commune et des communes voisines.

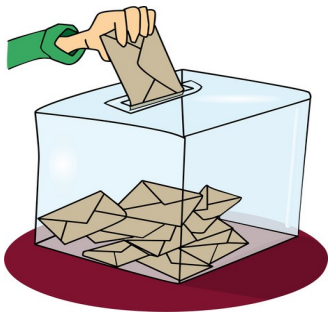
Le sens de l'initiative, l'empathie et le respect des engagements, voilà bien le souvenir que laissera Joël aux yeux des habitants de la commune qui le connaissaient bien.
Et c'est tout naturellement dès le début du dernier mandat, que Mr Vinagre- Rocca Maire de Labessette, avec l'accord unanime du conseil municipal que des démarches ont été effectuées pour que reconnaissance lui soit faite de ses activités d'homme public. Lui ont été décernées par le préfet Philippe Chopin, les distinctions de Maire Honoraire de Labessette et la médaille d'honneur régionale, départementale et communale échelon ARGENT en récompense de son dévouement au service des collectivités locales.

En cette douloureuse circonstance, nous adressons nos respectueuses condoléances et notre profonde sympathie à sa famille.

Les Associations

- Club Nautique de La Grange Haute
  Contact :
- Société de Chasse de Labessette
  Contact : Hervé BOYER 06 82 23 17 41
- ADEL (Association de Défense de l'Environnement, protection des rives et paysages de Labessette)
  Contact : Claude COUSSERAND 06 58 10 21 78
- Comité des Fêtes de Labessette
  Contact : Pascale SARLIEVE 06 62 91 97 80

Liste électorale



Si vous n'êtes pas encore inscrits, vous disposez de 2 possibilités :

- une inscription en Mairie : vous devrez remplir le cerfa que vous remettrez au secrétariat de Mairie accompagné d'une copie d'une pièce d'identité et une copie d'un justificatif de domicile
- Une inscription sur internet : www.service-public.fr et demande d'inscription en ligne sur les listes électorales— les mêmes documents vous seront demandés.

Compte rendu

Nous vous rappelons que les comptes rendus des Conseils Municipaux sont toujours visibles sur le tableau d'informations devant la Mairie.
Nous vous invitons fortement à les consulter pour que vous soyez avertis des projets et des décisions.

Resto du coeur

Fondés par Coluche en 1985, les Restos du Cœur est une association loi de 1901, reconnue d'utilité publique, sous le nom officiel de «les Restaurants du Cœur – les Relais du Cœur».

Ils ont pour but d'aider et d'apporter une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits, et par la participation à leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute action contre la pauvreté sous toutes ses formes.

Si vous êtes dans une situation précaire n'hésitez pas à nous contacter

Vous pouvez également nous rejoindre en temps que bénévole.

Être bénévole aux Restos du Cœur, c'est s'engager à rendre un service désintéressé aux personnes en difficulté dans le respect et la solidarité envers toutes les personnes démunies.

Sans lui ça n'existerait pas, sans vous ça n'existerait plus

Contact

RESTOS DU CŒUR
64 rue du Docteur Château
63150 La Bourboule

04 73 81 09 78

Mercredi 10:00-12:00
Vendredi 10:00-12:00

Les Projets

Les Commissions

Urbanisme, PLU, travaux, voirie, gestion de la forêt, eaux, électricité :

Gaëlle Chalaphy Patricia Aubert Didier Rigodiat Eric Juillard

Vie associations, camping, festivités, plateforme, appel d'offre :

Christian Vinagre-Rocca Pascale Sarlième Eric Juillard

Agriculture, entretien chemins et bâtiments communaux, patrimoine historique, cadre de vie, transport :

Gaëlle Chalaphy Eric Juillard

Service à la population, santé, solidarité, bulletin municipal, logement communaux, location salle des fêtes, secrétaire de séance lors des réunions des conseils municipaux :

Pascale Sarlième Didier Rigodiat

Correspondant incendie et secours

Gaëlle Chalaphy

Projets réalisés

- L'adressage
  - L'adressage est une opération qui consiste à nommer les différentes voies d'une commune et à numéroter les bâtiments qui les bordent.

Les intérêts sont multiples :

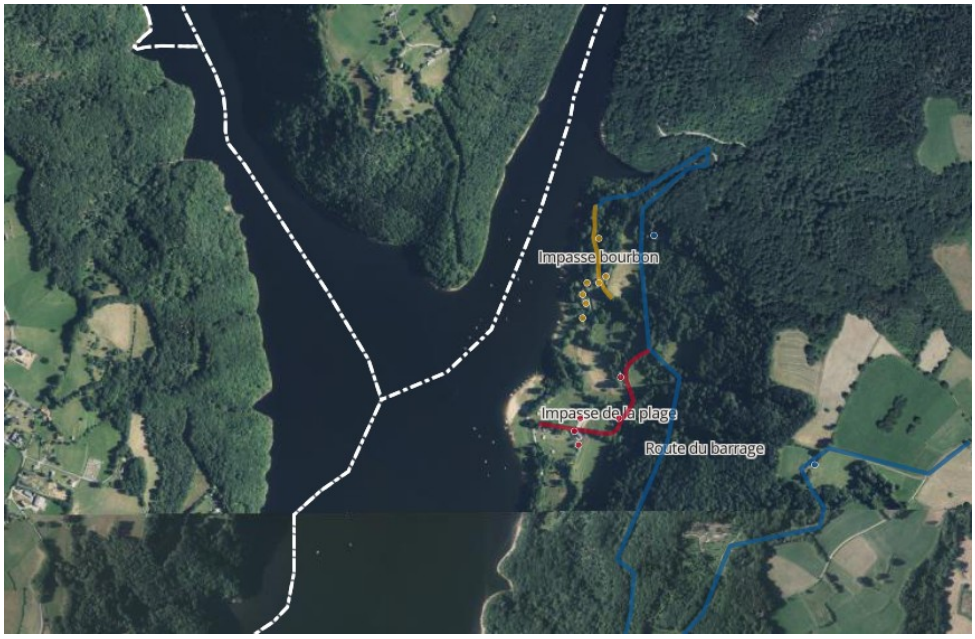
- Faciliter l'intervention des services de secours. Chaque adresse a une coordonnée GPS, ce qui permet aux secours de se rendre au plus vite sur le site
- Une bonne réception du courrier et des colis
- Le déploiement de la fibre à tous

C'est le Conseil Municipal qui a choisit, par délibération, le nom donné aux rues, voies et places de la commun

Nous rappelons aux personnes qui ne l'aurait pas encore retiré que leur numéro de rue est disponible en Mairie et qu'il est indispensable de le poser pour les intérêts cités précédemment




Chemin du pacher
Impasse cobernas
Rue du moulins des lacs
Rue des couleires


Impasse bourbon
Impasse de la plage
Route du barrage


Impasse des chaux
Route des chaux
Impasse des champs
Rue de lavialolle
Impasse du pré tienne
Chemin de la mine d or
Rue de l ecluse



• La Bibliothèque (impasse des Retrouvailles derrière la Mairie) est ouverte le vendredi de 16h30 à 18h00 et a connu un vif succès

De nombreux livres sont à votre disposition gratuitement romans, nouvelles, littérature, policiers, historiques, bien-être…). Des séances de lecture à voix haute vous sont également proposés.
Même si vous n'êtes pas adeptes de la lecture, n'hésitez pas à venir échanger, faire des jeux de société autour d'une tasse de café, d'un thé ou d'une tisane !

Marie-France Bonneau est là pour vous accueillir et vous conseiller

La bibliothèque est un lieu de partage et de convivialité !





Un accompagnement informatique vous est également proposé pour :
- vos démarches administratives (impôts, Améli, demandes carte identité, carte de pêche, carte de chasse, etc.)
- une initiation à l'outil informatique.

Contact : Didier Rigodiat 06 30 57 07 12



• Moments de recueillement pour les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre en partenariat avec les communes voisines (Saint Donat, Bagnols, Trémouille Saint Loup), cérémonie pour laquelle les habitants se sont mobilisés





• Le Mercredi 5 Avril, Christian Vinagre Rocca, maire de la commune recevait Monsieur Bertrand Ducros, sous- préfet d'Issoire. Accompagné des élus, le Maire a tout d'abord présenté le village: son patrimoine, les infrastructures, ses activités économiques et touristiques, sa vie associative. Après avoir fait le point sur les nombreux travaux réalisés depuis le début du mandat, Monsieur le maire et les élus ont pu aborder avec Monsieur le sous-préfet les dossiers en cours de la commune, ceux à venir et les subventions de l'état. Un moment d'échanges et d'écoute particulièrement attentive de la part de Mr Bertrand Ducros, soucieux d'apporter aux élus locaux un soutien précieux

- Cette année le repas des personnes de 60 ans et plus inscrites sur les listes électorales a rassemblé 35 personnes.
  Franc succès du karaoké pour finir la journée.
  Merci à Marie-France Bonneau et Didier Rigodiat pour l'organisation et à Patricia Aubert et Luc Chauveau pour le prêt du matériel.





- Pour la deuxième année un petit marché sur la place des Bessardoux a permis de s'approvisionner et de passer un moment convivial autour de la buvette avec la participation du Comité des Fêtes.





- Vous pouvez constater que l'élagage, l'entretien des chemins, du cimetière et du camping ont été effectués par l'employé communal Philippe Cheneau durant toute l'année 2023.
  Une entreprise privée est intervenue avec une mini pelle pour creuser les fossés pour faciliter l'évacuation des eaux pluviales.

- Cet été de magnifiques compositions florales ont embelli le bourg de notre commune.

- Comme chaque hiver, le Conseil Municipal s'est mobilisé pour installer les décorations de Noël.
  Nous avons également fait l'acquisition d'un projecteur pour les illuminations sur le mur de l'église.



Divers
- Mise aux normes électriques du local de chasse
- Boîtes aux lettres remplacées
- Adhésion à la SACEM pour les différentes manifestations dans l'année

Projets en cours

- Mise aux normes des bornes électriques de Bourbon
- Restauration de la croix gothique
- Recensement de la population du 18 janvier au 17 février 2024
  Agent recenseur : Nathalie Fontaine (Secrétaire de Mairie)
- Voirie communale Saint Droyre, Grange Haute en Avril ou Mai 2024

Projets à venir

- Rénovation de la plage de La Grange Haute
  (Projet communautaire piloté et entièrement financé par la Communauté de Communes)
- Création d'enseignes pour les bâtiments communaux
- Création d'un site informatique pour la Mairie en partenariat avec l'Association des Maires de France



IntraMuros est en mesure de vous proposer un site internet simple d'utilisation, aux normes et évolutif. Bénéficiez d'un outil numérique complet en couplant votre site internet avec l'application mobile IntraMuros.

« Bénéficiez d'un site internet communal basique (gratuit) ou premium. Votre site internet est disponible en moins de 24H. »

« Plus besoin de s'occuper de la refonte du site internet de la commune. IntraMuros le fait évoluer et le met à jour en continu, sans surcoût ! »

« Aucune double saisie : les informations ajoutées sur l'interface IntraMuros s'ajoutent sur le site internet et sur l'application mobile. »

« Les outils IntraMuros sont mutualisés. L'administré peut accéder à tout son bassin de vie via le site internet de sa commune. »

Grâce à la mutualisation, votre commune profite d'une offre numérique complète, mise à jour en continu, et à un coût raisonnable. Elle rejoint également un réseau de communes.

Vie intercommunale

Les infos de la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense

La Communauté de Communes Dômes Sancy Artense propose aujourd'hui de nombreux services pour tous les habitants de ses 27 communes, que ce soit pour les familles, les enfants, les personnes âgées, etc.
Elle reste avant tout engagée dans le développement économique et touristique de son territoire, en favorisant l'accueil d'entreprises et en accompagnant les socio-professionnels.

N'hésitez pas à nous contacter et à vous renseigner !

Un numéro unique : **04 73 65 87 63**

Une adresse mail : **accueil@domes-sancyartense.fr**

Nos bureaux :
23 route de Clermont à Rochefort-Montagne / Route de Bagnols à La Tour d'Auvergne

Consultez le site internet : www.domes-sancyartense.fr

2024 sera une année sportive pour le territoire Dômes Sancy Artense !

Nous disposons de 2 sites de pratique des activités nordiques et de pleine nature, avec le **centre montagnard Cap Guéry** situé au Col du Guéry et **La Stèle, Espace Sport Nature** à La Tour d'Auvergne.
Depuis 2023, le site de La Stèle a été réaménagé par la Communauté de Communes. Un nouveau bâtiment accueille les services (billetterie, location de matériel, renseignements touristiques, salles hors sac). Un espace ludique gratuit est dédié à l'apprentissage du ski, ski-roue, rollers, vélos, etc.

Nouveau : un espace biathlon unique dans la région ; il est possible avec ou sans neige de découvrir cette activité inédite avec tout le matériel et l'encadrement nécessaires.

Venez profiter de ces véritables terrains de jeux hors du commun pour les adeptes des sports de nature !



Plus d'informations : **www.lastele.com** **www.capguery.com**

Les Jeux 2024 Dômes Sancy Artense nous attendent en juin prochain. Les élus intercommunaux ont souhaité organiser un évènementiel d'envergure qui rassemble la population et les associations du territoire. Un Comité local d'organisation a été mis en place.

Retrouvez tous les informations en page suivante ➔

LES JEUX DOMES SANCY ARTENSE

L'accueil des Jeux Olympiques en France est un évènement unique, une opportunité exceptionnelle à saisir pour faire vivre dans notre territoire rural les bienfaits de la pratique sportive et les valeurs du sport.

Cet évènement se veut avant tout fédérateur du territoire Dômes Sancy Artense, visant à faire se rencontrer à travers des jeux les personnes qui y vivent et qui représenteront leur commune, dans un esprit de convivialité et de fraternité.

Le relais de la flamme à l'automne a été un véritable succès :

La flamme a parcouru plus de 180 km en marchant, en courant, à cheval, à vélo, en canoë pour visiter nos 27 communes afin de mettre en valeur notre territoire, ses associations sportives et de présenter à l'ensemble des habitants les modalités d'inscription et de participation aux JEUX 2024 Dômes Sancy Artense.

Ce passage était l'occasion également d'animer nos villages autour d'ateliers de découverte, d'initiation, de démonstration d'activités sportives.



Les épreuves en juin 2024 sous réserve d'inscription :

Du 1er juin au 29 juin 2024, 33 épreuves seront proposées où chaque participant représentera son village (liste des épreuves disponible sur le site internet des jeux). Parmi ces 33 épreuves, la randonnée à pied et à vélo a pour objectif de mobiliser un maximum de participants. Les communes qui mobiliseront le plus grand nombre de participants au prorata de leurs habitants décrocheront l'une des trois médailles.

☞ Les inscriptions s'effectuent via le site internet : **https//jeux2024dsa.fr**

Une période de pré-inscription sera ouverte entre le 1er décembre 2023 et le 1er mars 2024. Cette première phase de pré-inscription est très importante car elle va permettre au comité d'organisation de définir les épreuves définitives pour le mois de juin 2024. En l'absence de pré-inscription importante (minimum de 16 communes représentées par épreuve), les épreuves ne seront pas proposées sous forme compétitive mais sous forme d'atelier de découverte, d'animation.

La phase d'inscription définitive est prévue entre le 1er avril 2024 et le 1er mai 2024.

Deux dates à retenir dès maintenant : le 1er juin et le 29 juin 2024 :

La cérémonie d'ouverture se tiendra **au Guéry** le samedi 1er juin en fin de journée et la cérémonie de clôture se déroulera **à la Stèle** le samedi 29 juin en fin de journée.

Pour plus d'informations :

Site internet : **jeux2024dsa.fr** - Facebook : **Jeux 2024-Dômes-Sancy-Artense**

Dans chaque commune, un ou des ambassadeurs sont présents pour vous renseigner et vous accompagner. N'hésitez pas à les contacter.

Ehpad hors les murs

Tauves,
Le 3 janvier 2024,

Lettre ouverte pour le maintien de l'Ehpad hors les murs et de la Mutualité française sur le territoire de Tauves

Il y a 4 ans l'ARS et le Département du Puy de Dôme ont pris la lourde décision de fermeture de l'Ehpad de Tauves qui comptait 41 lits et fonctionnait sous le statut hospitalier. Les résidents ont dû être transférés vers d'autres établissements au même titre que le personnel.
Le 15 mai 2020 un arrêté préfectoral constatait la cessation définitive d'activité, prononçait la dissolution de l'établissement public autonome et transférait la propriété des bâtiments à la commune de Tauves.

La commune de Tauves a accepté ce transfert en vue d'un double projet de création d'une maison de santé pluridisciplinaire (en phase 1) et d'une résidence senior (en phase 2) et en lien avec l'engagement de l'ARS à maintenir des moyens sur le territoire dont un Ssiad de 20 places complété fin 2020 par l'expérimentation nationale « Ehpad hors les murs » (expérimentation dans le cadre du PLFSS). Pour cela l'ARS a incité la Mutualité française à se positionner sur notre territoire très rural, ce qui constituait un signal très positif. Cela s'est mis en place début 2021.

3 ans plus tard, début 2024, la maison de santé est créée et les travaux portés par la commune ont bénéficié des aides de l'Europe, de l'Etat et de la Région. Elle accueille une pharmacie, un médecin généraliste, un cabinet de 3 kinés, deux cabinets d'IDE, la Mutualité française et les ambulances. Elle héberge également le programme infirmier Azalé et est le siège de la nouvelle CPTS. Les professionnels de santé ont aussi créé une association en vue d'une labellisation d'une MSP multisites avec La Tour et Bagnols.
L'expérimentation « Ehpad hors les murs » donne totale satisfaction tant aux bénéficiaires qu'aux professionnels qui interviennent en coordination avec des moyens innovants et efficaces permettant une bien meilleure prise en charge du maintien à domicile. Tous les retours sont unanimes et le cout est 4 fois moins élevé qu'une place en Ehpad.

Pour prolonger ce service, la Mutualité française a répondu à l'appel à projet « centre de ressources territoriales » en partenariat avec l'EHPAD de la Tour d'Auvergne.
Début décembre 2023 c'est la douche froide. L'ARS du Puy-de-Dôme annonce que l'expérimentation « Ehpad hors les murs » ne sera pas pérennisée dans le cadre de l'appel à projet centre de ressources territoriales qui ne correspondrait pas et ne propose aucune alternative.

La Mutualité très amère indique que si elle avait su cela, elle ne se serait jamais positionnée sur notre territoire et s'interroge sur son maintien à Tauves pour un simple Ssiad de 20 places.
A demi-mot l'ARS indique que l'hôpital du Mont-Dore pourrait reprendre les 20 places de Ssiad si la Mutualité française décidait de quitter le territoire et ne propose rien pour la continuité de prise en charge.

Retirer ce qui a été accordé il y a trois ans sans aucune contrepartie ni alternative :
-pénalise les bénéficiaire sans alternative de prise en charge à très court terme!
-remet en cause la présence de la Mutualité française qui était pourtant un signal encourageant sur un territoire rural excentré des villes
-fragilise le projet de santé sur le territoire et les partenariats locaux au sein de la Maison de santé ou avec l'Ehpad de la Tour d'Auvergne
-perturbe le projet de résidence senior en phase d'étude architecturale dont la Mutualité doit être l'animateur
-est une remise en cause des engagements pris en 2020, ressentie par les élus, les bénéficiaires et la population comme un nouvel abandon !

Cette lettre ouverte vise à demander des moyens pour une année de transition permettant de construire un projet alternatif synonyme de maintien du service aux usagers du territoire et de projets complémentaires permettant une pérennisation de la présence de la Mutualité française sur notre territoire (projet de résidence senior, projet de service d'autonomie à domicile, besoin de structure d'accueil de jour sur le territoire…)

MAIRIE DE TAUVES
63 Puy-de-Dôme

Pour les élus
Christophe SERRE, Maire de Tauves

Contact : 0607817283 cserre@tauves.fr

Office de tourisme

UNE ANNÉE À L'OFFICE DE TOURISME AUVERGNE VOLCANSANCY

Nouveaux locaux à La Tour d'Auvergne

Cet été, l'Office de tourisme a intégré de nouveaux locaux, Place Joseph Malègue, à La Tour d'Auvergne. Du mobilier moderne, une boutique étoffée, un cadre chaleureux pour recevoir nos visiteurs et des bureaux administratifs confortables pour réunir l'équipe de La Tour d'Auvergne, sur le même site.





A compter des vacances de Noël 2023, l'Office de tourisme intégrera également le nouveau bâtiment du domaine nordique de La Stèle/La Tour d'Auvergne et assurera une permanence dès que le domaine nordique sera ouvert.

Relais d'Information Touristique

C'est sur les communes de Gelles, Larodde et Saint Sauves que l'Office de tourisme a installé ses nouveaux **Relais d'Information Touristique.** En collaboration avec l'Office de tourisme, le prestataire volontaire se voit attribuer du mobilier charté, approvisionné régulièrement (principales éditions de l'Office de tourisme).
Le but : mailler le territoire d'information touristique en évitant des charges de personnel trop importantes pour la structure. Une initiative qui sera reconduite voire déployée sur de nouveaux sites en 2024.



Lancement de saison réussi



Le 25 mai 2023, plus d'une centaine de prestataires et d'élus du territoire se sont donnés rendez-vous pour partager ensemble le lancement de saison 2023 de l'Office de tourisme, avec, au programme : présentation de la saison estivale 2023, bourse aux documents, interventions du Département du Puy-de-Dôme (Tour de France) et du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne (les bonnes pratiques sur les sites naturels).
Dans une ambiance musicale autour d'un apéritif, un beau moment de partages et d'échanges !

Des journalistes en visite sur le territoire

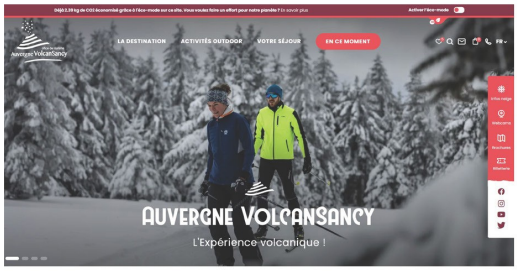
L'Office de tourisme renseigne et accueille chaque année, de nombreux médias : journalistes, bloggeurs, émissions de télévision , presse locale, radios. Parmi eux cette année, France 2, BFM TV, le Figaro Magazine, la Tribune de Lyon, etc…
Mais aussi un célèbre show télévisé néerlandais «De Avondetappe – NOS Sports» :
- A l'occasion du passage du Tour de France
- Le 10 juillet 2023 (en direct)
- 1.300.000 téléspectateurs/jour
- Emission réalisée dans les jardins du Château de Cordès, à Orcival



Lancement du nouveau site internet www.auvergnevolcansancy.com

Un nouveau design plus attractif, un site consultable sur tout type de supports (tablettes, ordinateurs et smartphones) et de nouvelles fonctionnalités telles que :

- Billetterie en ligne
- Réservation d'hébergements en ligne
- Le choix d'une navigation en « Eco mode », plus vertueuse
- Une offre d'activités de pleine nature étoffée : 61 randonnées pédestres, 9 offres d'itinérances, 30 parcours de VTT et cyclotourisme, 15 sites de pêche, des activités nordiques, etc…
- Une mise en valeur de nos sites phares, de nos villages et de notre petit patrimoine
- Un espace Pro à destination des professionnels de la destination Auvergne VolcanSancy



Saison estivale 2023 (juillet/août) - Quelques chiffres

L'été chez nos partenaires :
Etude réalisée par l'Office de tourisme - Questionnaire envoyé à 248 partenaires (secteur et hors-secteur), du 1er au 17 septembre 2023, 73 réponses soit 29,4 % des partenaires sollicités.



Note sur leur ressenti général : **3,97/5** (Rappels 2022 : 3,94)
Ressenti général : 76 % des partenaires ont évalué leur saison 2023 à 4 ou 5 (-2 points)

- **Satisfaction des clients** sur la Destination Auvergne VolcanSancy : **4,55/5** (rappel 2022 : 4.26/5), 99 % des partenaires estiment la satisfaction de leurs clients entre 4 et 5 (+ 10 points)
- **51 % de nos partenaires hébergeurs estiment leur fréquentation stable** de leurs structures, 27 % en hausse et 16% en baisse.
- **30% de nos partenaires indiquent avoir observé une hausse de leur chiffre d'affaire** durant l'été 2023, 44% une stabilité et 21%, une baisse.

L'été à l'Office de tourisme :

- **15 463 visiteurs** accueillis sur les 4 points d'accueil (Orcival, La Tour d'Auvergne, Tauves, et le Centre Montagnard Cap Guéry), en juillet/août.
- **1670 personnes** ont participé aux animations de l'Office de tourisme en 2023 dont 400 prestations réservées en ligne grâce au nouveau système de billetterie.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour vous aider à préparer vos randonnées (à pied et à VTT) et à vous guider sur place, téléchargez l'application Mhikes (disponible gratuitement sur l'App Store et Google Play) et retrouvez toute l'offre de randonnée en Auvergne VolcanSancy !

MHIKES

Office de tourisme Auvergne VolcanSancy
Place Joseph Malègue - 63680 LA TOUR D'AUVERGNE
infostourisme@auvergnevolcansancy.com
www.auvergnevolcansancy.com
04 73 65 89 77
Bureaux d'accueil : Centre Montagnard Cap Guéry, Domaine Nordique de La Stèle, La Tour d'Auvergne, Orcival et Tauves.

office de tourisme Auvergne VolcanSancy
L'Expérience volcanique !

CREDITS PHOTOS : Office de tourisme Auvergne VolcanSancy – D.GONTHIER – A.MONIER

L'itinérêve

19/01/2024 09:49 pour bulletins municipaux.png

L'ITINÉRÊVE

Randonnée itinérante

CORRÈZE · CANTAL · PUY-DE-DÔME

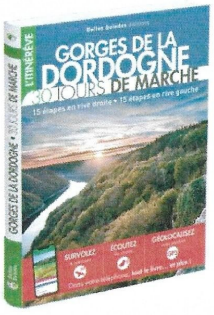
Depuis 10 ans, l'association "La Dordogne de Villages en Barrages", présidée par Jean-Marc Chirier, œuvre à la mise en valeur du territoire des **gorges de la Haute-Dordogne** par le biais de la randonnée itinérante. En effet cette association a créé et anime un itinéraire de randonnée de **430 km**, appelé "L'itinérêve", balisé en blanc & jaune et traversant 3 départements, 2 régions et 37 communes, dont la vôtre !

Cette ambition d'ouverture de la rive gauche (ouverte en 2023) est née du souhait de rallier les deux rives de la Dordogne pour créer des boucles grâce aux différents ponts et barrages et proposer ainsi aux randonneurs des itinérances de quelques jours en boucle, plutôt que seulement en linéaire.

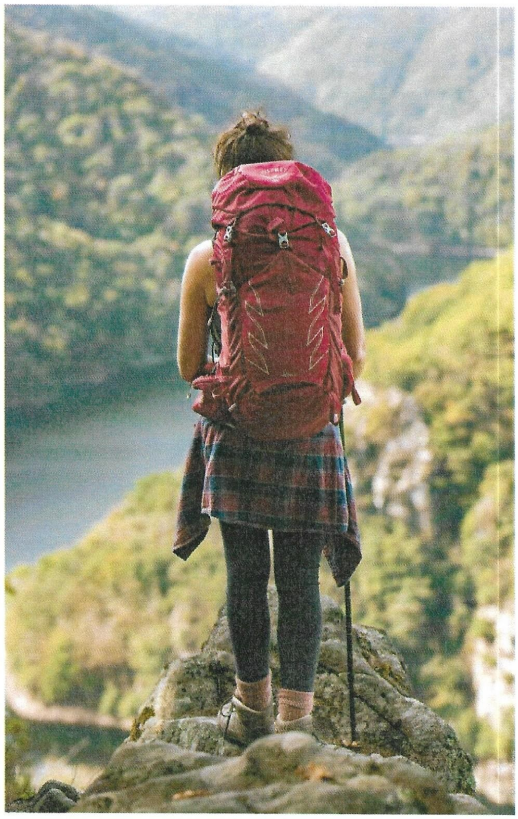
L'association recherche des hébergeurs (à la nuitée) le long du chemin ! Contactez- nous.

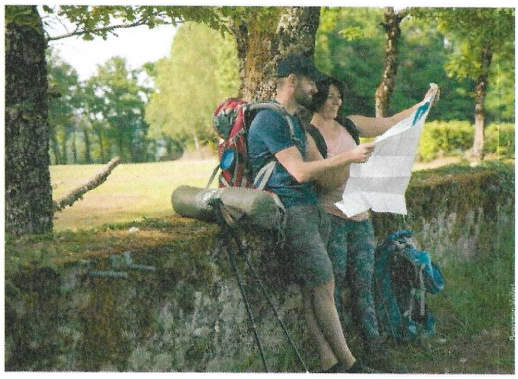
Pour soutenir l'association vous pouvez adhérer (20€/an) par courrier à : Association "La Dordogne de villages en barrages", espace des assos, 19320 Gros-Chastang ou sur notre site internet (boutique-adhérer)

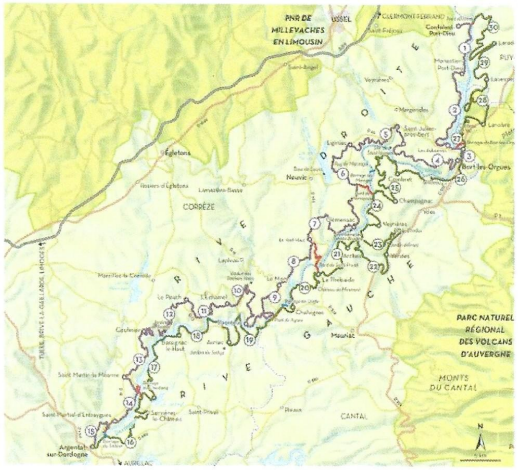
www.lddveb.com / 06.47.12.83.66 / contact@lddveb.com



Le guide de randonnée
19.90€ disponible auprès de l'association ou dans les bonnes librairies (sur commande)







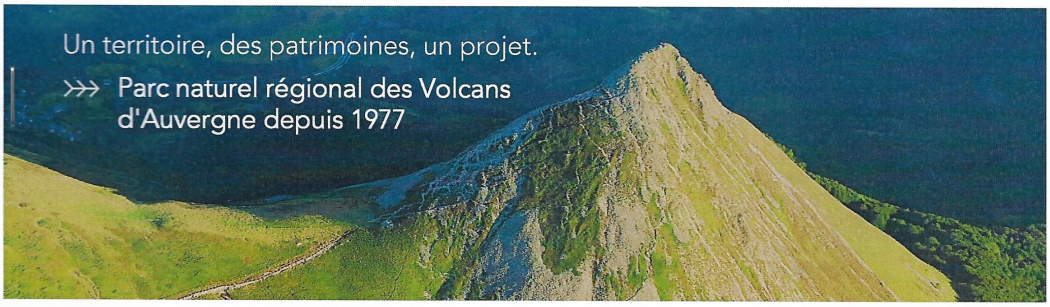
Parc des volcans

Comme vous le savez, attenante au Parc des Volcans d'Auvergne, Labessette est une Commune partenaire de celui-ci depuis 2021. Elle dispose d'atouts patrimoniaux et se situe à l'interface d'enjeux importants hydrographiques (bassin de La Dordogne), naturalistes (Natura 2000…).

Afin de reconnaître les spécificités de la Commune, mais aussi pour permettre sa participation à la préservation et la valorisation du territoire d'exception que sont les Volcans d'Auvergne et mieux intégrer la région naturelle de l'Artense, **les membres du Bureau et du Comité syndical du Parc ont le plaisir de proposer à Labessette son intégration au Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne** à l'issue de la révision de charte.

Menée de 2024 à 2028, cette procédure permettra le reclassement du Parc jusqu'en 2043 et ainsi, outre la pérennisation d'une image porteuse auprès des publics, la poursuite d'actions **au service du territoire et de ses acteurs** :

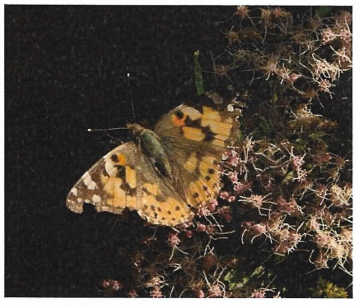
ressources et sites naturels, gestion de la fréquentation touristique, conciliation des usages, préservation de la biodiversité, aménagement et urbanisme durable du territoire, soutien de pratiques écoresponsables de socioprofessionnels, rationalisation des consommations d'énergie, valorisation touristique et culturelle du territoire et de ses patrimoines, sensibilisation des acteurs et jeunes aux spécificités locales, expérimentations …















Le tri sélectif

Au 1er janvier 2024 le tri des bio déchets devient obligatoire c'est-à-dire interdiction de mettre des déchets alimentaires dans les ordures ménagères.
C'est pourquoi 2 composteurs seront mis à votre disposition au camping et au cimetière.

Le SMCTOM n'a pas édité de calendrier de collecte 2024 pour des raisons budgétaires.

UN NOUVEAU MODE DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES EN 2024

Contexte :

La crise financière qui nous touche tous, nous demande de réfléchir à des pistes d'économie.

Avec l'obligation du tri à la source des bio déchets au 1er janvier 2024 ainsi que les aides sur l'investissement pour les déchets ménagers inexistantes, la grande majorité des élus du Syndicat se sont prononcés favorablement à la mise en place du regroupement des ordures ménagères.

Les élus du SMCTOM de la Haute Dordogne sont conscients que ce nouveau mode de collecte des déchets demande de la rigueur et des efforts pour chacun. Mais c'est à cette condition que nous relèverons le défi de l'efficacité du tri, de la réduction des déchets à traiter. Cette préoccupation est liée au respect de l'environnement, à la préservation du monde que nous voulons laisser à nos enfants.

But :

- Faciliter la collecte des ordures ménagères en camion en limitant les nuisances que celles-ci pouvaient entraîner, (respect de la voirie, plus de collecte dans le privé, marche arrière…)



- Plus de souplesse dans l'organisation de la collecte sans incidence pour l'usager,
- Inciter les habitants à renforcer leur pratique de tri pour les emballages (bac jaune, bac pour le verre) et les déchets alimentaires (en compostant), voire à réduire les déchets.
- Harmoniser la collecte sur l'ensemble du territoire pour une égalité de service entre les usagers.
- Améliorer la sécurité au travail des équipes de collecte.
- Réduire les coûts de fonctionnement en optimisant les tournées.
- Limiter l'augmentation de la REOM : la redevance d'enlèvement des Ordures Ménagères
- Maîtriser le coût global du service dans un contexte d'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP). Cette taxe payée par tonne de déchets enfouis passe

pour l'enfouissement de 42€/T en 2020 à 65€/T en 2025 et pour l'incinération de 3€/T en 2020 à 15€/T en 2025 occasionnant un surcoût de près de **320 000€** pour le service.

- Limiter l'impact environnemental en supprimant la collecte en porte à porte
- S'inscrire dans le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

Comment ?

L'emplacement des bacs sera réfléchi en concertation avec les élus des communes, en respectant les flux de mobilités et les bassins de vie. Pour faciliter les dépôts, les bacs ordures ménagères seront déposés essentiellement à côté des bacs de tri : 1 déplacement pour déposer les deux flux.

Les bacs ordures ménagères seront à la charge du SMCTOM ainsi que l'entretien et la maintenance.

Les nuisances olfactives des déchets viennent des bio déchets (préparation et restes de repas). La loi nous impose à les traiter sur place notamment par le compostage. Le syndicat vous aide à le mettre en place par la formation et la mise à disposition de composteur individuel de jardin, ou par des composteurs partagés.

Pour les personnes en difficultés les dépôts pourront se faire avec le soutien des aides à domicile comme pour le tri. Ce système a aussi un avantage : celui de ne plus se demander quand l'on doit sortir ses poubelles.

La mise en place des bacs de regroupement des ordures ménagères se fera progressivement début 2024, les habitants seront au préalable avertis par les canaux de communication habituels avec le soutien des mairies. Par conséquent, les bacs individuels et les sacs isolés ne seront plus collectés.

Petit rappel des bonnes pratiques : Je mets les OM en sacs fermés, je ne dépose pas de sac directement sur le sol, je maintiens mon geste de tri, je composte, je n'oublie pas les déchetteries.

SMCTOM HAUTE DORDOGNE
4 route de Tulle
63760 BOURG LASTIC
04.73.21.88.46

Les jeux 2024 Dôme Sancy Artense

- Plusieurs réunions se sont déjà déroulées pour organiser les jeux 2024 qui auront lieu du 1er au 29 juin 2024
- Les 27 communes de la Com Com sont concernées
- Le parcours de la flamme a inauguré la première manifestation
- La commune est candidate pour l'épreuve de randonnée
- Pour ceux qui veulent participer un formulaire de pré-inscription est disponible en Mairie et ci-joint dans Le Bessardoux

Pour toute information contactez l'ambassadrice
Pascale Sarlièvre 06 62 91 97 80









VIVRE LES JEUX 2024 DSA EN JUIN 2024 !

La démarche de préinscription va permettre de recenser les participant(e)s intéressé(e)s pour chaque épreuve des JEUX 2024 DSA.

Disciplines en mode **COMPETITION** à partir de 14 communes représentées
Disciplines en mode **ANIMATION** si moins de 14 communes représentées

Afin de faciliter l'organisation, il serait préférable d'identifier votre binôme et/ou votre équipe avant la préinscription des épreuves nécessitant un ou des coéquipiers.

N'hésitez pas à vous adresser aux ambassadeurs de votre commune (liste sur notre site https://jeux2024dsa.fr/) pour vous aider dans la constitution de votre binôme ou équipe. Il est indispensable que chaque membre de l'équipe et/ou binôme soit préinscrit.

Avant de vous inscrire, n'hésitez pas à consulter les fiches de présentation et les règlements des épreuves sur notre site https://jeux2024dsa.fr/

Certaines épreuves nécessiteront un certificat médical au moment de l'inscription définitive.

Vous souhaitez être bénévole ? N'hésitez pas à vous préinscrire aussi sur ce formulaire.

Vous acceptez, conformément au RGPD, que vos données à caractère personnel fassent l'objet d'un traitement permettant l'organisation des évènements prévus dans le cadre des Jeux 2024 DSA, et les échanges nécessaires entre les organisateurs et les participants/bénévoles. Ces données ne seront pas utilisées à d'autres fins et seront supprimées dans les 6 mois suivant la clôture de la manifestation. ☐ J'accepte

Votre nom* :..... **Votre prénom* :** :.....

Votre date de naissance* :...../...../..... **Votre sexe* : ☐ Homme ☐ Femme**

Votre e-mail : :.....@.....

Si vous êtes mineur(e), Nom et Prénom du représentant légal : .....
Si vous êtes mineur(e), le représentant légal :
□ Autorise mon enfant à participer aux épreuves des Jeux 2024 Dôme Sancy Artense

Les Jeux 2024 DSA sont réservés aux personnes qui vivent, travaillent ou s'engagent sur le territoire de la communauté de communes Dômes Sancy Artense (résident, professionnel, licencié d'une association) *(une seule réponse possible)**

☐ Je réside sur le territoire Dôme Sancy Artense
☐ Je suis membre d'une association sur le territoire Dômes Sancy Artense
☐ Je travaille sur le territoire Dômes Sancy Artense

Je souhaite représenter la commune *(une seule réponse possible)**:

☐ Aurières ☐ Avèze ☐ Bagnols ☐ Ceyssat ☐ Cros ☐ Gelles ☐ Heume-l'Église ☐ La Tour-d'Auvergne
☐ Labessette ☐ Laqueuille ☐ Larodde ☐ Mazayes ☐ Nébouzat ☐ Olby ☐ Orcival ☐ Perpezat
☐ Rochefort-Montagne ☐ Saint-Bonnet-près-Orcival ☐ Saint-Donat ☐ Saint-Julien-Puy-Lavèze
☐ Saint-Pierre-Roche ☐ Saint-Sauves-d'Auvergne ☐ Saulzet le Froid ☐ Singles ☐ Tauves
☐ Trémouille-Saint-Loup ☐ Vernines

Je certifie mon appartenance au territoire et je peux fournir un justificatif *(en cas de demande)** ☐ Oui ☐ Non

Vous êtes membre d'une association sur le territoire Dômes Sancy Artense

Nom de l'association : .....

Vous travaillez sur le territoire Dômes Sancy Artense

Votre entreprise : .....

ÉPREUVES COLLECTIVES

Foot à 6, Rugby à 5, Basket 3x3, Handball 4x4, Volleyball 3x3, Rugby Fauteuil 4x4, Basket fauteuil 4x4, Pétanque triplette, Pétanque Fauteuil / Boccia, Tir à la corde, Relais intergénérationnel 4x400m

Souhaitez-vous participer à une ou plusieurs épreuves collectives ? ☐ Oui ☐ Non

FOOT À 6 (TOURNOI DE SIXTE) (7 joueurs minimum / 9 maximum)

Indiquez votre catégorie d'âge et le type d'épreuve à laquelle vous souhaitez vous inscrire ? *(une seule réponse possible)*

☐ 6-9 ans (Mixte) ☐ 10-14 ans (Mixte) ☐ 15-19 ans (Homme 15 ans et + (Femme) 20 ans et + (Homme)
☐ Je ne souhaite pas participer à l'épreuve de Foot à 6

Si vous participez au Foot à 6, avez-vous une équipe ? ☐ Oui ☐ Non

Voici les noms de mes coéquipiers :

.....

.....

.....

.....

RUGBY À 5 (6 joueurs minimum / 10 maximum)

Attention : les équipes devront être composées de 2 femmes minimum

Indiquez votre catégorie d'âge et le type d'épreuve à laquelle vous souhaitez vous inscrire ? *(une seule réponse possible)*

☐ 9-14 ans (Mixte) ☐ 15-34 ans (Mixte) ☐ + de 35 ans (Mixte)
☐ Je ne souhaite pas participer à l'épreuve de Rugby à 5

Si vous participez au Rugby à 5, avez-vous une équipe ? ☐ Oui ☐ Non

Voici les noms de mes coéquipiers :

.....

.....

.....

.....

BASKET 3 X 3 (4 joueurs minimum / 5 maximum)

☐ -12 ans (Mixte) ☐ 12-16 ans (Homme) ☐ 12-16 ans (Femme)
☐ + de 16 ans (Homme) ☐ + de 16 ans (Femme)
☐ Je ne souhaite pas participer à l'épreuve de Basket 3x3

Avez-vous une équipe ? ☐ Oui ☐ Non

Voici les noms de mes coéquipiers :

.....

.....

.....

.....

HANDBALL 4X4 (5 joueurs minimum / 7 maximum)

Épreuve 100% Mixte = 1 femme par équipe minimum

☐ 9-12 ans (Mixte) ☐ 13-15 ans (Mixte) ☐ 16-17 ans (Mixte) ☐ +18 ans (Mixte)
☐ Je ne souhaite pas participer à l'épreuve de Handball 4x4

Avez-vous une équipe ? ☐ Oui ☐ Non

Voici les noms de mes coéquipiers :

.....

.....

.....

.....

VOLLEYBALL 3X3 (3 joueurs minimum / 4 maximum)
Épreuve 100% mixte = 1 femme par équipe minimum

☐ 10-15 ans (Mixte) ☐ + de 16 ans (Mixte)
☐ Je ne souhaite pas participer à l'épreuve de Volleyball 3x3

Avez-vous une équipe ? ☐ Oui ☐ Non
Voici les noms de mes coéquipiers :

.....
.....
.....
.....

RUGBY FAUTEUIL 4X4 (5 joueurs minimum / 7 joueurs maximum)
Épreuve 100% Mixte = 1 femme par équipe minimum.
Cette épreuve est ouverte aux personnes ayant un handicap mais aussi aux personnes valides.
Fauteuils fournis par le comité d'organisation.

Avez-vous une équipe ? ☐ Oui ☐ Non
Voici les noms de mes coéquipiers :

.....
.....
.....
.....

BASKET FAUTEUIL 4X4 (4 joueurs minimum / 5 joueurs maximum)
Épreuve 100% Mixte = 1 femme par équipe minimum
Cette épreuve est ouverte aux personnes ayant un handicap mais aussi aux personnes valides.
Les fauteuils sont fournis par le Comité d'Organisation.

Indiquez votre catégorie d'âge et le type d'épreuve à laquelle vous souhaitez-vous inscrire ?
☐ 10-15 ans (Mixte) ☐ + de 16 ans (Mixte) ☐ Je ne souhaite pas participer à l'épreuve de Basket 4x4

Avez-vous une équipe ? ☐ Oui ☐ Non
Voici les noms de mes coéquipiers :

.....
.....
.....
.....

PÉTANQUE TRIPLETTE ET/OU **PÉTANQUE FAUTEUIL / BOCCIA**
Pétanque triplette : 3 joueurs / Pétanque Fauteuil : 3 joueurs
Cette épreuve est ouvertes aux personnes ayant un handicap mais aussi aux personnes valides.
Les fauteuils sont fournis par le comité d'organisation

Avez-vous une équipe pour la PÉTANQUE TRIPLETTE ? ☐ Oui ☐ Non
Voici les noms de mes coéquipiers :

.....
.....

Je souhaite participer à la PÉTANQUE FAUTEUIL / BOCCIA : ☐ Oui ☐ Non

Avez-vous une équipe pour la pétanque fauteuil / Boccia ? ☐ Oui ☐ Non
Voici les noms de mes coéquipiers pour la pétanque fauteuil / Boccia :

.....
.....

TIR À LA CORDE (6 tireurs + 2 remplaçants)
Indiquez votre catégorie d'âge et le type d'épreuve à laquelle vous souhaitez vous inscrire ?

☐ 10 à 15 ans (Mixte) ☐ + de 16 ans (Homme) ☐ + de 16 ans (Femme)
☐ Je ne souhaite pas participer à l'épreuve de tir à la corde

Voici les noms de mes coéquipiers :

.....

.....

.....

.....

RELAIS INTERGÉNÉRATIONNEL 4X400M
Le relais doit être composé de 4 membres :
1 personnes de -9 ans + 1 personne entre 10 et 19 ans + 1 personne entre 20 et 59 ans + 1 personne de + de 60 ans

Indiquez votre catégorie d'âge et le type d'épreuve à laquelle vous souhaitez vous inscrire ?

☐ Compétition féminine ☐ Compétition masculine ☐ Compétition mixte
☐ Je ne souhaite pas participer à l'épreuve relais intergénérationnel

Avez-vous une équipe ? ☐ Oui ☐ Non
Voici les noms de mes coéquipiers :

.....

.....

ÉPREUVES ATHLETISME / PLEINE NATURE / COMBINEES

Merci de ne réaliser qu'une seule pré-inscription par équipe / binôme !
Vous ne pouvez préinscrire qu'une équipe déjà constituée d'au moins le minimum de joueurs.

Sprint malvoyant : en binôme
Sprint, Trail, VTT, Course d'orientation, Triathlon, Biathlon : épreuves individuelles

Épreuves athlétisme / pleine nature / combinées
Je souhaite m'inscrire *(plusieurs réponses possibles)* :

☐ **Sprint** (60m) ☐ **Sprint malvoyant** en binome mixte (80m)

☐ **Trail** ☐ **VTT XCO** ☐ **Course d'orientation**

☐ **Thriathlon individuel** ☐ **Thriatlon collectif** (1 personne par épreuve)

☐ **Biathlon Ski-roue + tir** ☐ **Biathlon Course + tir**

ÉPREUVES JEUX TRADITIONNELS ET TECHNIQUES

Merci de ne réaliser qu'une seule pré-inscription par équipe / binôme !
Vous ne pouvez préinscrire qu'une équipe déjà constituée d'au moins le minimum de joueurs.
Belote : 2 joueurs par équipe
Lancer de bottes, tir à l'arc, ball-trap, escalade : épreuves individuelles

Je souhaite m'inscrire *(plusieurs réponses possibles)* :

☐ **Lancer de bottes** ☐ **Belote** ☐ **Tir à l'arc** ☐ **Ball trap** ☐ **Escalade**

Épreuves raquettes et combat

Je souhaite m'inscrire *(plusieurs réponses possibles)* :

☐ **Tennis** ☐ **Tennis de table individuel** ☐ **Tennis de table double** ☐ **Tennis de table fauteuil**

☐ **Badminton individuel** ☐ **Badminton double**

☐ **Judo** ☐ **Karaté** ☐ **Boxe** ☐ **Escrime**

ÉPREUVES PARTICIPATIVES

Je souhaite participer à la **RANDONNÉE PÉDESTRE :**

☐ Courte (5-6 km) ☐ Moyenne (10-15 km) ☐ Longue (20-25 km)

Je souhaite participer à l'épreuve de **CYCLOTOURISME** (VTT, tandems, électriques, VTC...)

☐ Courte (10-15 km) ☐ Moyenne (20-40 km) ☐ Longue (+75 km)

QUELQUES DERNIÈRES QUESTIONS...

Je déclare avoir pris connaissance du/des règlement(s) de la/des disciplines* ☐ Oui

Je souhaite être bénévole dans l'organisation des Jeux 2024 DSA ☐ Oui ☐ Non

Si oui, merci de nous indiquer la taille pour votre t-shirt ☐ S ☐ M ☐ L ☐ XL ☐ XXL ☐ XXXL

Ecoutez le 104.4 ou le 98.2

RBA FM

INFOS LOCALES : Du Lundi au Vendredi 8h15 - 9h00 - 10h00
16h30 - 17h00 et 18h00 / Le Samedi à 9h00
10h00 - 10h30 -16h30 - 17h00 -18h00/ Le Dimanche 8h15

CUISINE EN BORT ARTENSE : Avec Laurent Trochon le mardi et jeudi 11h15

PETITES ANNONCES : Du Lundi au Samedi à 11h00 et 17 h15

EMPLOI : Offres d'emplois 11h30 et 17h30
Les chemins pour l'emploi du lundi au vendredi 7h15,11h30 et 17 h30

LITTERATURE : Au Bort des livres avec Mélanie le premier mercredi du mois à 9h30

SPORT : L'heure du sport avec Franck le samedi de10h00 à 11h00

ACCORDEON : Du lundi au vendredi de 8h30 à 9h00
Le samedi de 8h00 à 8h30

DEDICACES : Variétés le Mercredi de 10h00 à 12h00
Accordeon le dimanche de 10h00 à 12h00

Soutenez votre radio

Devenez membre bienfaiteur

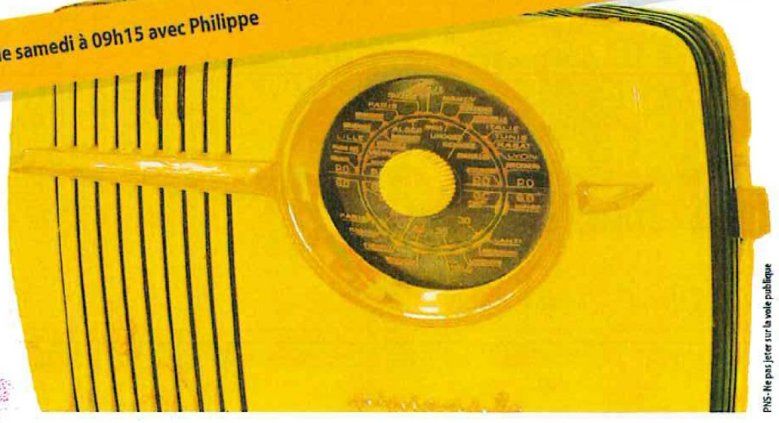
Contactez-nous au 05 55 96 06 00

LA SEMAINE

Le Mardi
à 11h40 20 ans de Hits– Cathy - à 20h00 Superson
Le Mercredi
à 18h15 Radio Blues Intense– Luc - à 19h00 Sweet Home RBA- Luc - à 20h00 Power Hit
Le Jeudi
à 20h00 Big Cactus Country
Le Vendredi
10h30 Concerts de la semaine– Patricia - 11h15 Vive les tubes– Patricia - 11h30 Portrait de stars– Patricia - 20h00 Dance Sensation
Le Samedi
à 11h00 La musique en coulisse– Tousted - à 21h00 Funkanthology

DIVERS : Le Lundi: Vos petits trucs de A à Z à 10h30 avec Marie-Pierre
Le Mardi : Ma petite minute à 10h45 avec Cathy
Le Vendredi : Zap Gag à 10h45 avec Patricia-Philippe

LA VIE LOCALE : L'Hebdo le samedi à 09h15 avec Philippe



PNS-Ne pas jeter sur la voie publique

Espace France Services

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

France services

communauté de communes Dômes Sancy Artense







Mairie

63690 LABESSETTE
Tél. : 04 73 22 22 34
Email : mairiedelabessette@gmail.com

Horaires d'ouverture :
Lundi : 08h00 — 12h00 et 13h00 — 17h00
Mercredi : 08h00 — 12h00
Vendredi : 08h00 — 12h00 et 13h00 — 17h00

Si vous souhaitez un entretien avec M. le Maire, n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat qui vous fixera une rendez-vous.

Bon à retenir

Gendarmerie : Tauves : 04 73 21 10 42

URGENCE : QUI APPELER ?

SAMU



15

POLICE SECOURS



17

POMPIERS



18

URGENCES SMS



114

PARTOUT EN EUROPE



112